

Style. Dans l'œuvre de Sartre, coexistent en permanence deux approches du style, souvent en contradiction. D'une part, une approche descriptive, grammaticale et normative, parfois métaphorique et superficielle, développée dans les textes à vocation ou à portée critique, qui relève d'une conception discontinuiste du langage littéraire selon laquelle le discours peut être composé d'éléments « neutres » et d'éléments « marqués », c'est-à-dire écrits « en style ». Dans cette perspective, l'*en-style*, si souvent évoqué dans les entretiens, notamment à propos des *Mots* ou de *L'Idiot de la famille*, trace clairement pour Sartre la frontière entre les communications littéraire et non littéraire. D'autre part, une approche philosophique, dont l'origine est à chercher dans la théorie du langage, restée assez diffuse dans cette polygraphie, mais néanmoins fortement structurée par le concept d'*être-pour-autrui*.

Dans son opposition à la langue, le style chez Sartre est fréquemment affecté d'une forme de supériorité métaphysique. Semblable à l'image, il est « une donnée immédiate du sens intime » (*L'Imagination*), ce qui lui confère quasiment une existence propre, qui se donnerait à la conscience comme n'importe quelle entité, et qui entretiendrait des rapports quasi externes avec la langue dont il est pourtant issu.

Les phrases du roman, lit-on dans *L'Imaginaire*, pleines d'un savoir non pas signifiant mais imageant, dirigent la conscience vers une intuition, et ce savoir imageant fait jouer au signe verbal le rôle de représentant de l'objet. D'où cette contamination : les mots tout à la fois signifient, c'est-à-dire pour Sartre désignent (un objet imaginaire), et le représentent.

Ce point de vue est confirmé par le fréquent recours à la notion de *présentification* et à l'opposition conceptuelle signification/sens. Ainsi, lire un roman, ce n'est pas seulement saisir des significations, c'est charger « le corps verbal » de cette fonction obscure qui est de présentifier l'objet (« L'écrivain et sa langue », *Situations, IX*). Et ce que Sartre appelle ses « travaux de style », pour désigner ses œuvres littéraires, il en rend compte par cette nécessité cruciale d'atteindre l'objet, de le donner par les mots, de le donner à voir et à toucher (« L'écriture et la publication », *Obliques*, « Sartre »). Cette fonction de présentification trace la ligne de partage entre la signification et le sens. La langue est du côté de la signification, qui décrit une relation conventionnelle entre le mot et l'objet (*Saint-Genet, comédien et martyr*). Le style est du côté du sens, qui ne se distingue pas de l'objet même, qui est « une qualité naturelle des choses », comme le sourire de la Joconde, qui ne veut rien dire mais qui a un sens (« L'artiste et sa conscience », *Situations, IV*). Le sens, et partant le style, c'est donc une signification qui devient de l'être (*Mallarmé*).

Il importe peu que cette approche du style reste aporétique. Il s'agit surtout pour Sartre de faire du style le lieu verbal d'une affirmation jubilatoire du sujet. Le style c'est « ce grand paraphe d'orgueilleux ». Le grand écrivain est un fou

furieux qui « se lance à l'assaut du langage, le soumet, l'enchaîne, le maltraite » (« Des rats et des hommes », *Situations*, IV). Le style c'est un geste, une posture, qu'il n'hésite d'ailleurs pas à dénoncer chez les autres, dans le *Saint-Genet* par exemple, où il stigmatise la « complaisance onaniste » du style de *Notre-Dame des Fleurs*. Mais on pourrait convoquer de nombreuses pages des *Carnets de la drôle de guerre*, sur le style marmoréen de *L'Éducation sentimentale*, sur le style laconique de Renard, et tant d'autres du *Baudelaire*, ou de *Situations*, I, sur Mauriac ou Camus. La visée de l'anthropologie sartrienne, telle qu'elle se déploie dans les grands essais biographiques, étant, comme Sartre le rappelle en conclusion du *Saint-Genet*, de retrouver le choix qu'un écrivain fait de lui-même jusque dans les caractères formels de son style. Préoccupation incessante dont on trouve écho jusque dans *Questions de méthode*, qui développe l'idée d'un style comme conception du monde.

Dans *Plaidoyer pour les intellectuels* (*Situations*, VIII), notamment, Sartre développe sa conception du style comme universel singulier : « Le style, c'est la langue tout entière, prenant sur elle-même, par la médiation de l'écrivain, le point de vue de la singularité ! » De par cette existence processuelle, le style ne saurait être défini comme une singularité linguistique, mais comme une singularisation de la langue, nécessaire à toute énonciation, qui s'exerce dans un genre discursif déterminé. De ce fait il ne peut être saisi en immanence, car décrire le style c'est décrire le sens. Le style n'est que tension entre l'universel et le singulier.

Franck Neveu, article « « Style », in F. Noudelmann & G. Philippe, *Dictionnaire Sartre*, Paris, Champion, 2004, p. 478.